

## Procédure – Admissions tardives pour l’hiver 2022

Période : du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 17 janvier 2022

**ATTENTION : Certains programmes ne sont pas disponibles, ou ont un nombre de places limité.**

**Étapes à suivre :**

### 1. Se procurer une clé d’accès

Se rendre au <https://admission-tardive.sram.qc.ca/invitation>

### 2. Effectuer la demande d’admission

<https://admission-tardive.sram.qc.ca/>

Assurez-vous d’utiliser une **adresse courriel valide** lors de votre demande. Celle-ci sera utilisée pour vous acheminer les documents importants.

### 3. Réponse d’admission

Les admissions tardives sont traitées **selon la disponibilité des places et selon l’ordre d’arrivée** de la demande.

Les réponses seront retournées par courriel, au plus tard le 21 janvier 2022. Si à cette date vous n’avez pas reçu de réponse, veuillez vérifier dans vos courriels indésirables. Il est aussi possible de communiquer avec le registrariat à l’adresse plus bas.

### 4. Et ensuite?

Si votre admission est confirmée, vous recevrez la documentation nécessaire par courriel. Vous devrez :

- Accéder au portail Omnivox du Cégep
- Acquitter les droits pour la session H-2022
- Récupérer votre horaire (disponible en ligne à compter du 13 janvier)

Veuillez noter que les cours débuteront le lundi 17 janvier.

Pour rejoindre le Registrariat : [admission@cshawi.ca](mailto:admission@cshawi.ca)